

**FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE
RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION
ET INFORMATIONS FINANCIÈRES NON AUDITÉES
31 MARS 2022**



ASSOCIÉS :

René Martin, FCPA
Karine Savoie, CPA

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

À la direction de l'organisme Fondation du Musée d'Art de Joliette

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de l'organisme Fondation du Musée d'Art de Joliette au 31 mars 2022, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, *Missions de compilation*, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque assurance à l'égard des informations financières.

Nous tenons à aviser le lecteur qu'un associé du cabinet siège au conseil d'administration de l'organisme.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Martin Savoie CPA Inc.

Joliette, le 9 novembre 2022

¹ Par: René Martin, FCPA

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE
INFORMATIONS FINANCIÈRES NON AUDITÉES
31 MARS 2022

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS	1
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	2
BILAN	3 - 4
NOTES COMPLÉMENTAIRES	5 - 6
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	7
ANNEXE A - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	
ANNEXE B - AIDES GOUVERNEMENTALES RELATIVES À LA PANDÉMIE COVID-19	

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022****(Non audité - voir rapport de mission de compilation)**

	2022	2021
PRODUITS		
Activités de financement - annexe A	795 579 \$	493 995 \$
Cotisations des membres	1 500	250
Intérêts	72	98
Aides gouvernementales relatives à la pandémie Covid-19 - annexe B	13 972	48 051
	811 123	542 394
CHARGES		
Activités de financement - annexe A	49 458	1 931
Déplacements et représentation	274	32
Frais de formation	94	30
Frais de solution de paiements	1 385	6 714
Honoraires professionnels	6 939	2 483
Papeterie et frais de bureau	4 514	129
Salaires et charges sociales	93 696	89 960
	156 360	101 279
EXCÉDENT DES PRODUITS AVANT LES DONS	654 763	441 115
Dons - Mécénat Placements Culture - note 6	250 000	100 000
Dons - Musée d'art de Joliette	-	-
	250 000	100 000
EXCÉDENT DES PRODUITS	404 763 \$	341 115 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022****(Non audité - voir rapport de mission de compilation)**

	2022	2021
PRODUITS		
Activités de financement - annexe A	795 579 \$	493 995 \$
Cotisations des membres	1 500	250
Intérêts	72	98
Aides gouvernementales relatives à la pandémie Covid-19 - annexe B	13 972	48 051
	811 123	542 394
CHARGES		
Activités de financement - annexe A	49 458	1 931
Déplacements et représentation	274	32
Frais de formation	94	30
Frais de solution de paiements	1 385	6 714
Honoraires professionnels	6 939	2 483
Papeterie et frais de bureau	4 514	129
Salaires et charges sociales	93 696	89 960
	156 360	101 279
EXCÉDENT DES PRODUITS AVANT LES DONS	654 763	441 115
Dons - Mécénat Placements Culture - note 4	250 000	100 000
Dons - Musée d'art de Joliette	-	-
	250 000	100 000
EXCÉDENT DES PRODUITS	404 763 \$	341 115 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

(Non audité - voir rapport de mission de compilation)

	Fonds d'acquisition	Fonds des opérations	Total 2022	Total 2021
SOLDE AU DÉBUT	4 385 \$	354 626 \$	359 011 \$	17 896 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS	-	404 763	404 763	341 115
SOLDE À LA FIN	4 385 \$	759 389 \$	763 774 \$	359 011 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE**BILAN****31 MARS 2022****(Non audité - voir rapport de mission de compilation)**

	2022	2021
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	712 505 \$	392 192 \$
Encaisse réservée - note 4	4 385	4 385
Comptes clients	105 000	-
Aides gouvernementales à recevoir	-	5 942
Réclamations de taxes (TPS / TVQ)	1 521	477
Frais imputables au prochain exercice	10 799	10 799
	834 210 \$	413 795 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

 Administrateur

 Administrateur

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE**BILAN****31 MARS 2022****(Non audité - voir rapport de mission de compilation)**

	2022	2021
PASSIF		
COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus	19 442 \$	5 119 \$
Sommes à remettre aux gouvernements	8 069	6 740
Produits reportés	2 925	2 925
	30 436	14 784
LONG TERME		
Emprunt à terme relatif à la pandémie Covid-19 - note 5	40 000	40 000
	70 436	54 784
ACTIF NET		
Fonds d'acquisition	4 385	4 385
Fonds des opérations	759 389	354 626
	763 774	359 011
	834 210 \$	413 795 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

(Non audité - voir rapport de mission de compilation)

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est un organisme sans but lucratif régi sous la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, ainsi qu'un organisme de bienfaisance (fondation publique) au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

La mission de la Fondation est de promouvoir la culture et les arts par l'initiation et l'éducation ainsi qu'enrichir la collection permanente et soutenir la mission du Musée d'art de Joliette.

2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ

La méthode de comptabilité appliquée dans l'établissement des informations financières se fait au coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie. L'organisme comptabilise également les éléments suivants:

- débiteurs;
- fournisseurs et charges à payer.

3. AUTRES INFORMATIONS COMPTABLES

Mécénat Placements Culture

Un programme Mécénat Placements Culture (MPC) du Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) a été instauré afin de stimuler la création de fonds capitalisés à perpétuité. Dans le cadre du volet A, les fonds sont composés des revenus de l'organisme provenant de collectes de fonds et des sommes affectées par le conseil d'administration, qui pourront être appariés par le MCCQ, si l'organisme verse les sommes à une fondation reconnue par celui-ci. La somme versée doit être cédée à perpétuité ou pendant une période minimale de 10 ans.

4. ENCAISSE RÉSERVÉE

	2022	2021
Fonds d'acquisition	4 385 \$	4 385 \$

5. EMPRUNT À TERME RELATIF À LA PANDÉMIE COVID-19

	2022	2021
Emprunt d'une valeur nominale de 60 000 \$ obtenu dans le cadre du programme gouvernemental du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), sans intérêt, remboursable au plus tard le 31 décembre 2023. Une aide gouvernementale de 20 000 \$ a été comptabilisée en 2021, car le tiers du prêt sera radié suite au remboursement prévu avant le 1er janvier 2024	40 000 \$	40 000 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

(Non audité - voir rapport de mission de compilation)

6. MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE

Selon la convention de cession de propriété, l'organisme cède la propriété des dons reçus et des sommes affectées par le conseil d'administration, pour appariement éventuel en vertu du programme Mécénat Placements Culture, à Philanthropie Lanaudière, afin que cette dernière effectue la gestion de la portion des sommes reçues devant être affectées et maintenues à perpétuité. L'organisme ne possède plus les titres de propriété liés aux sommes reçues, puisqu'ils ont été cédés à Philanthropie Lanaudière, par conséquent, l'organisme ne peut plus comptabiliser les sommes dans ses états financiers.

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé un montant de 250 000 \$ (100 000 \$ en 2021) à Philanthropie Lanaudière pour la création du fonds de dotation à perpétuité de la Fondation du Musée d'art de Joliette. L'organisme a demandé un appariement en vertu du programme Mécénat Placement Culture (MPC) et a obtenu un montant de 66 829 \$ en mai 2022 (97 073 \$ en 2021). De plus, au cours de l'exercice, le fonds de dotation a procuré un rendement net de 9 060 \$ (14 932 \$ en 2021). En date du 31 mars 2022, Philanthropie Lanaudière gère un fonds de dotation à perpétuité dont l'organisme est bénéficiaire et ayant une juste valeur de 561 065 \$ (301 905 \$ en 2021).

Sommaire cumulatif du fonds de dotation - Mécénat Placements Culture

	2022	2021
Apports de la Fondation du Musée d'art de Joliette	440 000 \$	190 000 \$
Subvention d'appariement du MCCQ - MPC	97 073	97 073
Montant conservé à perpétuité	537 073	287 073
Rendements cumulés distribuables	23 992	14 832
	561 065 \$	301 905 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022
(Non audité - voir rapport de mission de compilation)

	2022	2021
ANNEXE A - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
PRODUITS		
Dons	491 470 \$	350 425 \$
Commandites	106 000	-
Encan bénéfice	179 214	143 570
Souper bénéfice	18 895	-
	795 579 \$	493 995 \$
CHARGES		
Encan bénéfice	25 003 \$	1 074 \$
Souper bénéfice	24 421	-
Autres événements bénéfiques	34	857
	49 458 \$	1 931 \$
ANNEXE B - AIDES GOUVERNEMENTALES RELATIVES À LA PANDÉMIE COVID-19		
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes - CUEC	-	20 000 \$
Subvention salariale d'urgence du Canada - SSUC	13 972	28 051
	13 972 \$	48 051 \$